



RÈGLEMENT DE SORTIE

La participation à cette manifestations est subordonnée à la détention par chaque pilote d'un permis de conduire en cours de validité, d'une assurance à jour et de la carte grise du véhicule. Elle engage également chaque participant à respecter le code de la route. Chaque moto devra être équipée d'autant de gilets de sécurité que de personnes sur la moto.

Les déplacements se dérouleront en groupe. La tête du convoi sera assurée par un Roadcaptain accompagné d'un Safety Officer en serre-file. **La conduite en convoi nécessite le respect des règles suivantes :**

- *Rouler en quinconce ou en file indienne en respectant la distance de sécurité,
- *En cas de panne ou de problème sur la moto vous précédant, la doubler, ne pas s'arrêter et poursuivre sa route dans le groupe,
- * Il est interdit de quitter le convoi.



CONSIGNES PARTICULIÈRES

- Un briefing « Sécurité » sera assuré avant chaque départ par le Safety ou le Roadcaptain,
- En cas de panne ou de problème nécessitant un arrêt immédiat, lever le bras, serrer à droite, mettre les feux de détresse et attendre la prise en charge par le Safety. Les autres pilotes derrière, vous doubleront sans s'arrêter.
- Rester courtois et poli envers les usagers de la route et les piétons, le convoi ne doit en aucun cas troubler l'ordre public.
- Il est rappelé qu'il appartient à chacun de veiller de ne pas consommer de stupéfiants, d'alcool autre ce que la loi autorise.

En cas de non-respect de ces consignes, les organisateurs se réservent le droit de vous exclure de la concentration et se dégagent de toutes responsabilités quant à vos actes ou incidents dont vous seriez à l'origine.

le

Signature précédée de « Lu et approuvé »

